

A VTT Le Site de l'Eperon

CC des Collines du Perche Normand



VTT dans le Perche (Thomas Le Floc'h - CRT Normandie)



Bienvenue en forêt domaniale de Bellême. Couvrant 2 400 hectares, la forêt de Bellême se prête volontiers à la découverte. Traversée par le GR22, elle offre des parcours techniques qui raviront les vététistes.

De nombreuses difficultés émaillent ce parcours destinés aux vététistes confirmés. En récompense : belles échappées en vue, curiosité à découvrir et halte bien méritée dans un café de village. De quoi satisfaire les plus téméraires !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 38.6 km

Dénivelé positif : 729 m

Difficulté : Très difficile

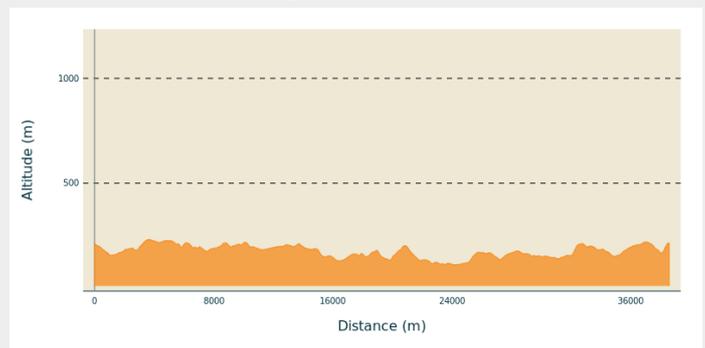
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Place de la République, Bellême

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 110 m Altitude max 232 m

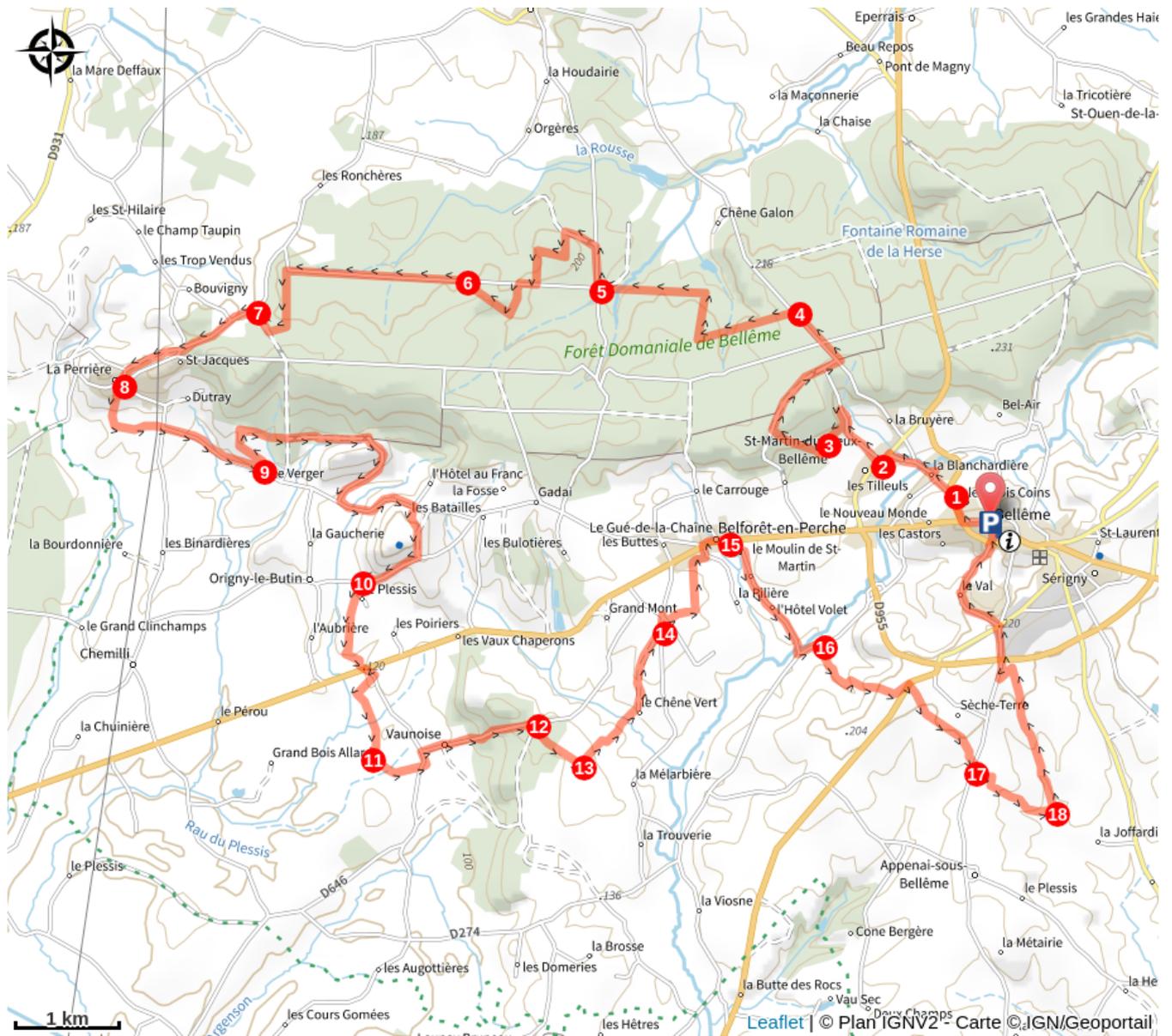
Contourner l'église Saint-Sauveur. Descendre la rue d'Alençon. Au giratoire, prendre la D938, direction Le Pin-la-Garenne.

1. Bifurquer à gauche et prendre la direction de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Après les virages de la Blanchardière, prendre le nouveau rond-point (pas encore visible sur le fond de carte) et tourner à la 4ème sortie, puis tourner à gauche pour gagner le centre-bourg de St-Martin-du-Vieux-Bellême.
2. Prendre à droite la rue Belle Fontaine qui longe la propriété de l'ancien prieuré de Saint-Martin. Monter en direction de la forêt. Peu après la station de pompage, prendre à gauche un chemin forestier en limite de la parcelle 83.
3. Monter à droite la ligne entre les parcelles 83 et 84 : *difficulté technique* ! Laisser la station d'épuration sur droite et tourner complètement à gauche. Poursuivre, puis tourner à droite dans une allée forestière pour rejoindre la route forestière (RF) Neuve de l'Hôtel Chappey et la prendre à droite. Gagner la D 310 que l'on prend à gauche. Passer le rond du rendez-vous.
4. Prendre à gauche la ligne de parcelles 75-76 ; après 2 descentes et montées soutenues : *difficultés techniques*, gagner la RF du Chêne Galon ; prendre cette dernière à droite. Contourner la parcelle 99. Rejoindre le carrefour Granger.
5. Prendre à droite la RF du Pont à la Dame et à gauche la RF de la Herbinère qui traverse la parcelle 112. Dans une descente, bifurquer à gauche entre les parcelles 112 et 115 et monter un raidillon : difficulté technique ; redescendre sur 100m et prendre la ligne de parcelles 115-116 que prolonge un sentier herbeux parmi les fougères. Au bas de la descente, virer à gauche et descendre à nouveau un chemin sablonneux, bordé à droite par une sapinière. Remonter pour rejoindre la RF de Saint-Léonard. La prendre à droite, puis tourner à gauche 70m après la ligne de parcelles 125/127. Descendre jusqu'à une zone en régénération ; prendre à droite un sentier sablonneux qui monte entre les parcelles 127 et 128 : difficulté technique, et redescend pour déboucher au carrefour de la Bageollière.
6. Prendre à gauche la RF de Saint-Léonard que l'on suit sur 2 km. Tourner à gauche et emprunter la RF du Moulin Butin à l'hôtel Moisy jusqu'à une intersection. Tourner à droite et, 200m après, encore à droite. Suivre le GR22. Maison forestière du Ravallier.

7. Prendre à gauche la D 210. Château de Montimer. Au carrefour des D 210 et D 275, descendre à droite le chemin empierré de la Petite Grange. Arrivé à La Grange, prendre à gauche vers le centre-bourg de La Perrière. Au stop, à droite, direction Suré.
8. Prendre à gauche le chemin de la Fuie. Descendre par un chemin creux ombragé. A un carrefour, bifurquer à gauche et rejoindre la D 275. La traverser et continuer par la D 644, direction Origny-le-Butin. Les Vignes. La Mazure.
9. A hauteur de la première maison du hameau du Verger, tourner à gauche et, par un chemin creux, monter vers la forêt. Arrivé à une clairière, emprunter tout droit la RF de la Haute Fresnaye. Aux Fourneaux, quitter la forêt et prendre à droite un chemin goudronné. La Haute Frênes. La Frênes. Arrivé sur la D 644, tourner à gauche. Suivre la départementale jusqu'à l'Hôtel au Franc. Prendre à droite le chemin de l'Erable (*montée soutenue*). Redescendre pour déboucher à l'Hôtel Beaumont. Virer à droite et descendre la VC1.
10. A Vigne d'Origny, tourner à gauche. La Noeronde. L'Hôtel des oiseaux. La Charpenterie. Suivre un chemin en herbe. A l'Angellerie, tourner à gauche pour gagner la D 955. La traverser (*prudence*) et prendre la D374, direction Vaunoise. Après la Roche, tourner à droite dans un chemin en herbe. Bifurquer à gauche (*passage humide, difficulté technique*). Continuer par un chemin empierré qui rejoint un chemin goudronné. A droite.
11. Au carrefour de la Fleurancière, signalé par une croix en bois, tourner à gauche pour rejoindre la D 374. A gauche pour gagner le bourg de Vaunoise. Monter la côte de la Tuilerie (*montée soutenue*).
12. Au carrefour du pavillon, prendre à droite un chemin creux en sous-bois, humide au départ (*difficulté technique*). A la sortie du bois, continuer à découvert jusqu'à une intersection en Y.
13. Tourner à gauche et descendre un chemin en herbe qui va rejoindre le chemin de la Mélarbière. Virer à gauche, contourner l'Aunay Margot. Descendre un chemin humide et accidenté (*difficulté technique*). Passer à gué le ruisseau de la Rivière. Le Chêne vert.
14. Arrivé à l'aire de pique-nique, continuer tout droit jusqu'à un carrefour en croix. prendre à droite vers le Haut Cicé et, aussitôt à gauche, par un chemin de terre qui bifurque à angle droit. Au carrefour suivant, tourner à gauche pour déboucher face aux écoles. Virer à droite puis à gauche pour gagner la D 955. A droite. Traverser le bourg du Gué-de-la-Chaine.
15. Après l'église, prendre à droite la rue du moulin de Saint-Martin. Hôtel Volet. La Charmille. Vieux Bellême. Au carrefour de la VC5 avec la D 274, prendre cette dernière à gauche sur 250m.
16. Tourner à droite et monter par Petit Vaudron. Vaudron et les Fontaines (site pittoresque). A une fourche, bifurquer à gauche et monter un chemin empierré accidenté (*montée soutenue*). Kiki. Gagner la D 938. A gauche, site de la Croix Feu Reine. Traverser la Départementale (*prudence !*) pour prendre en face le chemin herbeux qui descend. A l'intersection, continuer tout droit. Le Coutelier. Rejoindre la D 285.
17. La prendre à droite sur 50m et tourner à gauche vers Pavée. Contourner la ferme par l'arrière, traverser la cour et, par un chemin de terre, descendre jusqu'à une fourche. Continuer tout droit sur 40m.
18. Au carrefour, bifurquer à gauche et remonter par un long chemin de terre aboutissant à la D 285. A droite. Couper la D 955 (*prudence !*) et poursuivre jusqu'à la D 938. A droite sur 20m. Tourner à gauche pour rejoindre la route d'accès au golf. Passer sous le porche de la résidence hôtelière Le Haut Val. Le

Bas Val. Les Quatre Vents (*montée soutenue*). Passer sous le pont. Rue de la Croix Blanche. Regagner la place de l'église.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Durant la période de chasse (début octobre à fin février) il est donc fortement recommandé de prendre connaissance du [calendrier des jours de chasse](#) auprès de l'ONF.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême
Boulevard Bansard des Bois, 61130
BELLÊME

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr/tourisme>

